



## L'épargne Chèques-Vacances

**Votre demande doit nous parvenir 30 jours avant la date de 1er prélèvement**

Structure employeur .....

Nom et prénom .....

Adresse .....

Complément adresse .....

Code postal .....

Ville .....

Téléphone mobile .... / .... / .... / .... / ....

E-mail .....

*Renseignements obligatoires*



### Budget

Pour les conditions d'octroi, merci de vous reporter au livret des prestations.

### INFORMATIONS IMPORTANTES

**Pour connaître le montant de nos prestations, reportez-vous à la fiche avantages jointe au livret des prestations.**

En cas de deuxième incident de paiement votre épargne sera annulée, les prélèvements déjà effectués seront remboursés déduction faite des frais de rejet bancaire.

Si vous êtes en tranche 1 et que vous ne fournissez pas votre avis d'imposition avant la dernière mensualité de votre épargne, vous ne recevrez pas de bonification supplémentaire.

5 € de retenue sur la dernière mensualité au titre de l'envoi postal sécurisé.

Dans le cas d'un retour des valeurs dû à votre responsabilité (nouvelle adresse non communiquée, recommandé non retiré à la Poste dans les 15 jours) les frais de réexpédition seront à votre charge.

**À la réception de votre épargne, veuillez-vous assurer du bon état de l'enveloppe, avant d'apposer votre signature.**

Identifiant :

a \_\_\_\_\_

Date \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Signature agent

En tant que responsable de traitement au sens du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, la collectivité locale a sollicité les services de Plurélya pour collecter des données à caractère personnel aux fins de la gestion des œuvres sociales et culturelles. Plurélya agit en tant que sous-traitant pour le compte de la collectivité. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données. Vous pouvez également demander la limitation du traitement, vous opposer au traitement et formuler des directives post-mortem sur le sort de vos données par email ou par courrier en contactant l'interlocuteur de la collectivité locale en charge du sujet. Les données mentionnées par un astérisque sont obligatoires. Pour plus d'information : <https://www.plurelya.fr/donnees-personnelles/>

#### PIÈCES À JOINDRE :

1° Relevé d'identité bancaire ou postal au format IBAN (pas de chèque annulé). **Si vous avez une épargne en cours et que vous changez de RIB, il faut impérativement nous transmettre le nouveau RIB accompagné du mandat SEPA.**

2° Avis d'imposition de l'année N-1. Sans réception de ce document par nos services, nous n'accorderons pas de bonification supplémentaire (concerne uniquement les agents en tranche 1).

*Exemple pour 2021 : avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 si l'épargne débute en 2021.*

3° Le mandat de prélèvement SEPA qui se situe en page 3 de l'imprimé.

#### INFORMATIONS PRATIQUES

##### Comment faire une épargne ?

- > Vous avez la possibilité d'épargner sur 5 ou 8 mois. Plurélya vous offre au terme de votre épargne une bonification. Si vous êtes en tranche 1, une seconde bonification sera offerte.
- > Les demandes doivent obligatoirement nous parvenir 30 jours francs au moins avant le 1er prélèvement.

##### Quand recevez-vous l'épargne ?

- > La totalité de l'épargne ainsi que notre participation seront envoyées en envoi sécurisé à votre domicile sous la forme de Chèques-Vacances, avant le 15 du mois suivant le dernier prélèvement d'épargne (exemple : si votre épargne se termine au mois de juin, vous recevrez votre épargne avant le 15 du mois de juillet).

**Important : il n'est pas possible d'effectuer des modifications (durée ou montant) sur une épargne en cours.**

#### MA DEMANDE D'ÉPARGNE

Indiquez le montant à prélever  
(par tranche de 10 €)  
Minimum 20 €



Pour connaître le montant mensuel possible de votre épargne, reportez-vous à la plaquette de communication jointe au livret des prestations.

Choisissez la durée de l'épargne



5 mois

8 mois

Épargne sur 5 mois Cochez une case	Si vous démarrez votre épargne Chèques-Vacances le :	Vous recevrez vos Chèques-Vacances et votre bonification au plus tard le :
<input type="checkbox"/>	5 JANVIER	15 JUIN
<input type="checkbox"/>	5 FÉVRIER	15 JUILLET
<input type="checkbox"/>	5 MARS	15 AOÛT
<input type="checkbox"/>	5 AVRIL	15 SEPTEMBRE
<input type="checkbox"/>	5 MAI	15 OCTOBRE
<input type="checkbox"/>	5 JUIN	15 NOVEMBRE
<input type="checkbox"/>	5 JUILLET	15 DÉCEMBRE

  

Épargne sur 8 mois Cochez une case	Si vous démarrez votre épargne Chèques-Vacances le :	Vous recevrez vos Chèques-Vacances et votre bonification au plus tard le :
<input type="checkbox"/>	5 JANVIER	15 SEPTEMBRE
<input type="checkbox"/>	5 FÉVRIER	15 OCTOBRE
<input type="checkbox"/>	5 MARS	15 NOVEMBRE
<input type="checkbox"/>	5 AVRIL	15 DÉCEMBRE



